



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIRCONSCRIPTION DE
CARROS 3 VALLÉES

École des Moulins

15 route de Castagniers
06 670 Castagniers

tél : 04 93 29 27 90

fax : 04 93 29 27 90

email : ecole.0060213Z@ac-nice.fr

Direction : B. Pain

CONSEIL D'ÉCOLE

Rappel :

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'Ecole : Le Conseil d'Ecole est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Education Nationale chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'Ecole adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'Ecole (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3

Jeudi 14 juin 2018 – 18h à 20h

Ordre du jour :

- Effectifs prévus à la rentrée et organisation pédagogique,
- Hygiène et Sécurité (les contraintes liées à Vigipirate et la relation école / parents ; le renouvellement de la chaîne d'alerte),
- Suivi des travaux demandés,
- Coopérative scolaire,
- Bilan des projets pédagogiques,
- Spectacles de fin d'année,
- Bilan des actions de l'APE et projets,
- Questions diverses (à transmettre par mail à la directrice avant le 11/06).

Personnes présentes : *M. Spinelli (Maire) et Mme Blain-Descormier (adjointe au Maire), Mme Barbera, Mme Renaudo, Mme Tordjeman, M. Gittard (parents délégués), Mme Essoltani, Mme Gatta, Mme Pain, Mme Staels, (enseignantes), Mme Deroo (DDEN).*

Personnes excusées : *Mme Lopez, Mme Quinsac, Mme Daburon (enseignante du RASED), Mme Bessone et Mme Bonamy (ATSEM).*

Secrétaire : *Mme Staels*

Effectifs prévus à la rentrée et organisation pédagogique :

8 élèves quittent l'école pour passer en 6^{ème}.

2 élèves radiés, en CE2 et en CM2, qui ne dépendent plus de notre secteur.

1 élève de CE2 inscrit en ULIS, à radier probablement en septembre.

PS : 5 - MS : 10 - GS : 19 - CP : 10 - CE1 : 12 - CE2 : 14 ou 15 - CM1 : 11 - CM2 : 15

Classe de PS-MS-GS / départ de Mme Essoltani : 23 élèves

Classe de GS-CP : Mme Gatta : 21 élèves

Classe de CE1 – CE2 : Mme Staels : 26 ou 27 élèves

Classe de CM1 – CM2 : Mme Pain : 26 élèves

La répartition des GS n'est pas encore arrêtée. Elle se fera de manière à conserver des groupes hétérogènes et mixtes.

Nous rendrons 2 livrets par an.

Hygiène et Sécurité :

Hygiène : Le « dossier » ménage doit absolument aboutir. Un coup d'éponge quotidien sur le sol et les tables ne suffit pas. Il faudrait que les poussières sur les meubles soient faites au moins une fois par semaine, et un grand ménage à chaque période. Les tapis de la salle de motricité (enfants pieds nus dessus, petits qui se couchent dessus...) doivent être nettoyés à fond (même dans les plis) – voire désinfectés – au moins une fois par semaine. → *M. Murriss a commencé à s'en occuper. À voir avec lui.*

Sécurité : La chaîne d'alerte sera renouvelée. Un mot sera distribué à cet effet dès la rentrée. Parents et enseignantes sont unanimes pour reconnaître son efficacité.

Les contraintes liées au plan Vigipirate et la relation école / parents : Comment faire pour que la relation parents – école ne se dégrade pas ?

- Pour que les rencontres n'aient pas seulement lieu quand quelque chose ne va pas, nous pourrions ouvrir davantage l'école aux parents pendant le temps scolaire. Mais la plupart des parents travaillent.

- Les parents et les enseignantes demandent si la mairie pourrait assouplir sa position pour un accueil des parents, dans l'enceinte de l'école, hors temps scolaire. Les parents ne comprennent pas pourquoi les kermesses se font dans les écoles à Nice et dans les communes alentour, mais pas à Castagniers. La mairie avance des raisons de sécurité, décidées par M. Murriss (référént sécurité de la commune), en lien avec la proximité de la RN202, pour s'y opposer. L'APE propose de payer un SSIAP pour assurer la sécurité.

Suivi des travaux demandés :

- A-t-on des avancées suite aux demandes effectuées lors du 2^{ème} conseil d'école ? :
 - Une protection en Polycarbonate permettant d'aller sous le préau de l'école sans se mouiller en cas de pluie → M. Le Maire dit que ça ne pourra pas se faire.
 - Une marquise devant la porte de la salle des maîtres,
 - Connexion Internet filaire dans la classe de GS – CP. → *Un devis est en cours.*
 - Installation du vidéo-projecteur en classe de GS-CP.
 - Deux radiateurs ne fonctionnent plus : celui du couloir devant la classe de CP et celui du bureau de la directrice. → *Les travaux auront lieu cet été.*
 - Des manivelles des stores sont à changer dans la classe de CM et PS-MS. → *Les travaux auront lieu cet été.*
 - L'an dernier, un devis a été demandé pour changer les fenêtres. M. Murriss a dit qu'il allait se renseigner. Qu'en est-il ? → *Un devis est en cours.*
 - Besoin de repeindre le sol du préau de maternelle avec un antidérapant, car c'est dangereux lorsque c'est mouillé.
 - Certaines peintures mériteraient également d'être rénovées (préau, BCD notamment).
 - Les mallettes de confinement n'ont pas été complétées (liste transmise à M. Murriss)
- A-t-on des avancées suite aux demandes effectuées dans le DUER ? :
 - Installer des dispositifs anti-pince doigt à la porte des vestiaires de la maternelle et à la porte métallique d'accès à la classe des GS/CP, ainsi qu'à la salle de motricité. Renouveler celui du hall d'entrée du bâtiment Est.
 - Changer les plantes des jardinières devant l'entrée de l'école (Plantes toxiques : lauriers roses).
- Il faudrait également réfléchir à un moyen d'avoir plus d'ombre dans la cour, avec par exemple, des toiles tendues.
- Les antivirus des ordinateurs doivent être mis à jour.

Coopérative scolaire :

- Le montant demandé aux parents en 2018/19 ne changera pas : cotisation de 20 € pour un enfant, plus 10 € par frère et soeur.

- L'utilisation des crédits alloués par la municipalité et les parents : un bilan sera affiché en dernière semaine.

Bilan des projets pédagogiques :

- Participation à l'évènement Uniday le jeudi 31/05, manifestation organisée par l'Unicef, pour sensibiliser les enfants aux droits de l'enfant, sur le thème : « Faire du bruit pour les enfants les plus vulnérables. » Un travail a été effectué en amont dans les classes, réunies le jour J pour des activités autour du son et des droits de l'enfant : un rallye par équipe organisé par les CM, un chant collectif et des rythmes avec des percussions fabriquées. Les parents soulignent un retour positif de la part de certains enfants.
- « Mon école est un refuge LPO » : Intervention auprès des CM par une animatrice de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Objectif : continuer à développer la biodiversité dans l'école, autour du projet jardin, et protéger les hirondelles qui viennent nicher chaque année. Une cérémonie pour la pose du panneau pourrait être organisée en septembre. Il serait bien d'organiser, fin août, une réunion avec tous les partenaires de l'école : mairie, périscolaire, responsable des CLSH, pour que les plantations et les aménagements soient respectés, voire entretenus, par tous.
- Le journal de l'école : le n°2 est prévu pour la fin du mois de juin, avec le soutien de la mairie pour l'impression... Les CM feront un article sur Uniday pour *Lou Pastrouil*. Les parents proposent d'y ajouter aussi un article sur la kermesse.
- CM : Théâtre, dans le cadre du projet « mots et masques » de l'OCCE (représentation le 25/05 devant des classes partenaires du projet) / Mme Quinsac fera éditer un livret regroupant les productions d'écrit des enfants, pour les parents qui le souhaitent.
- CE et PS-MS : Musée des arts asiatiques et Parc Phoenix, en lien avec leur projet de voyage autour du monde (11 juin 2018)
- GS-CP : - classe transplantée à Auron. Mme Gatta remercie la mairie pour la subvention reçue à cet effet, et souligne la richesse de l'expérience pour les enfants.
- Le projet jardin a été mis en suspens en raison des destructions du CLSH.
- Une « journée du printemps » a été organisée, regroupant les enfants de la petite section au CP, pour des activités collectives (peintures, fresques, plantations...).
- LSU : les livrets du 3^{ème} trimestre seront rendus la semaine du 25/06.

Spectacles de fin d'année

Il a été prévu, l'an dernier, qu'un spectacle à la salle des fêtes se ferait une année sur deux. Nous prévoyons donc de monter un spectacle pour la fin de l'année prochaine si nous obtenons la mise à disposition de la salle des fêtes.

Un spectacle - rétrospective (diaporama ou saynète) aura lieu les 3 et 5 juillet, dans les classes. Nous n'avons pas obtenu l'autorisation d'utiliser la cour ou le réfectoire. Un souci se pose pour la saynète des CM et le spectacle de rollers des CE. La seule possibilité pour les CM reste la salle de motricité, mais ça risque d'être très inconfortable. Pour les CE, le spectacle sera filmé, mais ce n'est pas pareil qu'une représentation.

Pour des raisons de sécurité, seuls les deux parents seront invités. Les cartes d'identité et les invitations devront être montrées à l'entrée et un registre signé, et nous aimerions que les parents viennent sans sacs pour faciliter les contrôles exigés à l'entrée.

Nous irons ensuite prendre un verre de l'amitié à la boulangerie, pour ceux qui le souhaitent. Ce sera plus confortable que dans les classes.

Bilan des actions de l'APE et projets

Les parents demandent la possibilité d'utiliser une salle ou le parking des Moulins pour plusieurs manifestations, tout au long de l'année 2018-19. La municipalité, pour y répondre, demande une réunion à cet effet avec l'école du village et les associations.

L'APE demande que le micro-site soit débroussaillé pour la kermesse. → *Le maire signale que ça a commencé.* Elle demande également 14 tables et 20 chaises, ainsi qu'une sono avec micro. → *Mme Blain-Descormier indique que le site sera fermé dès le samedi soir pour que l'APE puisse s'installer le dimanche quand elle le souhaite. Elle va se renseigner pour le prêt de la sono.* Les enseignantes sont invitées. Mme Staels s'excuse, elle ne pourra être présente.

Questions diverses

- Certains parents souhaitent que le foot perdure pendant les récréations. Le foot pourra être conservé, mais le terrain sera réduit, car il monopolise une trop grande partie de la cour, au détriment des enfants qui n'y jouent pas. Nous souhaitons développer également d'autres jeux de cour.
- Il est demandé que le menu de la cantine soit mis sur le site Web. Si on peut le recevoir à l'avance par mail, cela pourra se faire dès la rentrée.
- Les ramettes de papier pour l'école seront commandées avec la commande pour la mairie, ce qui reviendra moins cher.
- Les commandes de manuels et fichiers auprès de la librairie Jean Jaurès sont acceptées. Le budget sera pris sur le budget accordé aux classes, comme convenu.
- Les enseignantes fourniront à la mairie une liste du matériel à acheter pour accueillir les élèves supplémentaires dans les classes (tables, chaises, casiers, capuchons pour les pieds des tables et des chaises, meubles de rangement). Un temps de montage par un personnel de mairie devra être prévu.
- L'APE demande aux enseignantes de réfléchir à deux sorties (bus offerts par l'APE) : une en septembre – octobre 2018 (au titre de l'année 2017-18) et l'autre en mai 2019.

La secrétaire, M. Staels

La directrice, B. Pain